

Image not found or type unknown



Demande d'informations sur droits de succession

Par **cavigneaux**, le **12/04/2008** à **10:12**

Bonjour,

Je ne suis plus en rapport avec mes parents depuis l'année "1982".

Dans le cas d'un décès de l'un ou l'autre, est on dans l'obligation de me prévenir.

Merci par avance.